

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 06/10/2020

Président : M. MATILI

Présent(s) : M. BAULAY ; M. SUZAN

Excusé(e)s :

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
11/10/2020	SENIORS	D1	22536199	RACING CFF 2	NEUILLY OLYMPIQUE 1	2 CLUBS
11/10/2020	SENIORS	D1	22536201	PLESSIS ROBINSON FC 2	ST CLOUD FC 1	2 CLUBS
11/10/2020	SENIORS	D2	22537172	CHATILLONNAIS SCM 1	CSM CLAMART FOOT 1	2 CLUBS
11/10/2020	SENIORS	D2	22537174	MONTROUGE FC 2	VANVES STADE 1	2 CLUBS
11/10/2020	SENIORS	D3	22537308	BOULOGNE BIL AC 3	PUTEAUX CSM 2	2 CLUBS
11/10/2020	SENIORS	D4	22537438	VOLTAIRE CHATENAY 2	JEUNES D'ANTONY 1	2 CLUBS
11/10/2020	U18	D1	22541861	SALESIEENNE DE PARIS 1	SEIZIEME ES 1	2 CLUBS
11/10/2020	U18	D1	22541865	PLESSIS ROBINSON FC 1	PUTEAUX CSM 1	2 CLUBS
11/10/2020	U18	D3	22544028	SEVRES FC 1	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
11/10/2020	U16	D2	22544898	CLICHY S/SEINE US 1	BOULOGNE BIL AC 3	2 CLUBS
11/10/2020	U16	D3	22545027	VANVES STADE 1	MONTROUGE FC 3	2 CLUBS
10/10/2020	U14	D1	22545557	ASNIERES FC 1	GENNEVILLIERS CSM 1	2 CLUBS